

Pleudihen

Village



14/02/2025 n°2286

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 23/01 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TOURISME – Adhésion à la Société publique locale (SPL) Dinan – Cap Fréhel Tourisme : la compétence tourisme est actuellement gérée par Dinan Agglomération et l'Office du tourisme, association de type loi 1901. Ce partage fait peser une insécurité juridique (une association ne pouvant être présidée par un élu de Dinan Agglomération), mais limite également la coordination. Dinan Agglomération propose donc la création d'une SPL qui garantira une meilleure lisibilité financière, une meilleure articulation avec les partenaires publics et un dialogue avec les professionnels. Les statuts veilleront à assurer une place des communes dans la gouvernance de la SPL. C'est pourquoi, le Conseil municipal valide une adhésion de la Commune avec l'acquisition d'une action de 500€ qui permettra d'être représentée au sein de l'Assemblée spéciale. Véronique MEHEUST est désignée représentante de la collectivité.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Modification du Tableau des emplois permanents : le Conseil valide à l'unanimité l'augmentation du temps de travail de deux agents du restaurant scolaire, l'une passant à temps complet (+ 2 heures) et l'autre à 80% (+ 3 heures), pour une meilleure organisation du service.

SPORTS – Emploi tripartite entre le Stade Pleudihennais, Dinan Agglomération et la Commune : M. le Maire rappelle qu'une convention a été signée entre ces trois parties afin de permettre le financement d'un emploi associatif pour le club. Dinan Agglomération et la Commune versent respectivement 9.000 euros chaque année pour ce financement. Signée pour trois ans en 2018, renouvelée pour trois années sur la période 2022-2024, un avenant est validé pour prolonger cette convention d'une année supplémentaire.

FINANCES – Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avant vote du Budget primitif : Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, indique au Conseil que depuis la mise en place de la nomenclature comptable M57, l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales dispose que, jusqu'au vote du budget primitif (BP), le maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Ainsi, dans le cas de Pleudihen-sur-Rance, les élus peuvent engager jusqu'à 25.406 € avant le vote du BP qui doit avoir lieu avant le 15 avril. Dans la mesure où les services techniques doivent acheter des panneaux de signalisation devant être remplacés, les élus autorisent à l'unanimité l'ouverture de 1.500 € de crédits budgétaires pour acheter ces panneaux.

INFRASTRUCTURES – Convention d'occupation du domaine privé communal : Bernard OGER indique que les opérateurs téléphoniques historiques ont été contraints par l'Etat à développer les infrastructures de réseau mobile. La Commune a été sollicitée par l'opérateur BOUYGUES TELECOM pour rechercher un lieu permettant l'implantation d'une nouvelle antenne-relais. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de BOUYGUES TELECOM et SFR. Ces nouveaux relais permettront la couverture des deux opérateurs sur une seule et même infrastructure. L'opérateur propose l'installation de cette antenne-relais à proximité du local du Palet et de la Pétanque, situé juste derrière la Salle des Fêtes, sur une emprise de 24,5 m². Il versera une redevance à la Commune de 5.000 € par an (avec une indexation de 2% par année). Une convention d'occupation, d'une durée de 12 ans, est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

DIVERS – Distribution du Journal municipal annuel : Christelle LEMARCHAND, Conseillère déléguée, informe les élus de la réception du 15e Journal municipal annuel, toujours préparé sous la direction de Bertrand PANGAULT et Jean REUNGOAT. Les élus procéderont à la distribution à domicile dans chaque foyer pleudihennais.

▼ CE DIMANCHE ▼

CONFÉRENCE
MUSICALE
sur MOZART



(plus d'info au verso)



MARCHÉ

tous les MARDIS
de 9h à 13h place de l'Eglise

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit
pour tous

02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



EXPOSITION
Le monde
imaginaire de
STEVA
jusqu'au 28 février
2025.
Entrée libre

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237
Sage-femme ☎09.84.45.25.37
Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57
Ambulances de La Rance
☎02.96.83.38.64

Taxi LEMOINE ☎+06.08.54.09.22
Correspondante Ouest-France :
Catherine DAVY ☎06.07.57.39.20
Correspondante Le Petit Bleu :
Fabienne ANSIDEI ☎06.50.55.31.00

TRI SÉLECTIF (bacs jaunes)



Vendredi 28/02
ORDURES MÉNAGÈRES (bacs verts)

Vendredi 21/02

Merci de sortir vos bacs la veille au soir



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Programme du week-end

SAMEDI 15 FÉVRIER. Toutes les équipes au repos.

DIMANCHE 16 FÉVRIER. Seniors B : Pleudihen va à Yvignac à 15h00. Seniors A et C : repos.



CONFÉRENCE MUSICALE sur MOZART

**Dimanche 16 février 2025
à 15h30, salle des fêtes**

Les Amis du Patrimoine, avec l'appui de la Mairie de Pleudihen, organisent une conférence musicale sur MOZART,

Présentée par Jean-Pierre del Moral, chef de chœur de la chorale « Ranceline » de Pleudihen, elle concernera la période 1776-1791. Entrée libre et gratuite.

Contact : P. Charieau 06.27.59.30.02



ATELIER NUMÉRIQUE Ordinateur bien rangé, esprit allégé L'art de classer ses fichiers

LUNDI 17 FÉVRIER, DE 10H À 11H, SALLE DU VERGER

Atelier gratuit. Inscriptions : Nohemy ADRIAN au 07.88.54.26.14 ou conseillernumerique-pleudihen@gmx.com



CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE ATELIER CARNAVAL

Fabrication de masques !

Le mercredi 19 février, de 10h à 12h

ANIMATION GRATUITE - Inscription à la bibliothèque au 02.96.88.20.55 ou bibliotheque.pleudihen@orange.fr

A cette occasion : Expo-photos de masques vénitiens par Dominique VANNOOTE (1^{er} étage de la bibliothèque) jusqu'au 28 février

RÉUNION PUBLIQUE CARSAT et AGIRC ARRCO

« Je prépare ma retraite » et « le veuvage »

Afin de répondre à vos questions sur la RETRAITE en général, des agents de CARSAT Bretagne et de l'AGIRC ARRCO viendront animer une RÉUNION PUBLIQUE

Le Jeudi 20 Février 2025 à 18h

Salle du Conseil Municipal - Mairie de Pleslin Trigavou

Inscription de préférence sur réservation auprès des agents de la Maison Des Services au 02.96.27.10.12

SOCIÉTÉ DE CHASSE : REPAS CHEVREUIL À EMPORTER

SAMEDI 8 MARS – SALLE DES FÊTES

Terrine / Civet / Légumes, Prix 12€

Retrait de 10h à 11h30.

Sur réservation auprès des chasseurs ou de Gilbert Colombel au 06.14.36.36.37, André Denoual au 06.74.10.18.49, L'Herminier Jean-Pierre au 06.42.70.99.87



SURVEILLANCE de LIGNES ÉLECTRIQUES ENEDIS par hélicoptère

Dans le cadre de la surveillance des lignes électrique d'ENEDIS, un hélicoptère survolera le département

des Côtes-d'Armor à très basse hauteur.

Ces survols ont pour but de détecter les anomalies présentes sur le réseau afin d'établir le programme de maintenance et d'ainsi assurer la fourniture d'électricité.

En fonction des conditions météorologiques, les vols se dérouleront à partir du 18 Février jusqu'au 28 Février.

DINAN AGGLOMÉRATION

RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES : CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 27 JANVIER 2025

1. Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue le **VENDREDI** semaine paire. Prochaine collecte : **vendredi 21 février.**

2. La collecte sélective

**NE PLUS UTILISER les SACS JAUNES.
(ILS SONT REMPLACÉS par les BACS JAUNES)**

La collecte des **BACS JAUNES** s'effectue tous les 15 jours, le **vendredi, semaine impaire.** Prochaine collecte : **vendredi 28 février.**

Pour une collecte assurée :

- Mettez les ordures ménagères **en sac fermé dans le bac vert** et les déchets **recyclables en vrac dans le BAC JAUNE.**
- **Le couvercle du bac doit pouvoir se fermer.**
- Présentez le **bac la veille au soir**, poignée côté route. Placez-le en limite de chaussée, **sans gêner la circulation.**
- **NE METTEZ PAS de SACS au PIED des BACS, ils ne SERONT PAS RAMASSÉS !**
- **Respectez les consignes de tri :** en cas de déchets non conformes, le bac pourra ne pas être vidé

En cas de souci (absence de livraison du bac, de ramassage), vous pouvez contacter le service Déchets de Dinan Agglomération au 02.96.87.14.14 ou par courriel à dechets@dinan-agglomeration.fr

Le calendrier de collecte est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/pdf/om/PLEUDIHEN-SUR-RANCE.pdf>

Club des Aînés : Assemblée générale

Mercredi 19 février, 17h00, Salle du Verger

Suite au décès de Jeannine DUFEIL, présidente de l'association en exercice, le renforcement du conseil d'administration et du bureau est indispensable pour pérenniser les diverses activités (après-midi festifs, sorties, voyage et gymnastique douce). Venez nombreux pour participer au nouveau conseil et permettre la poursuite des activités, voire en proposer d'autres.



SOLEIL ET SOURIRES : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MARDI 25 FÉVRIER, 14H30, SALLE DU VERGER

Visiteurs, visités et sympathisants sont les bienvenus. Un goûter sera offert en fin de séance.



Rencontre avec Roselyne FROGÉ, poète Samedi 1^{er} mars à 10h30 à la bibliothèque

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la bibliothèque de Pleudihen est heureuse d'accueillir,

Roselyne FROGÉ,

pour son second recueil de photos/poèmes "Ainsi va la soif!" paru en 2023, aux éditions L'Aventure Carto.

Une plongée dans la Bretagne rurale des années 70 à nos jours à travers les **photos en noir et blanc d'Yvon KERVINIO** et les **poèmes de Roselyne FROGÉ**, le tout accompagné d'airs traditionnels à l'accordéon diatonique.

*A l'issue de cette rencontre :
séance de dédicace*

Renseignement au 02.96.88.20.55
ou bibliotheque.pleudihen@orange.fr

Entrée libre et gratuite

